

N°1408

du 26
JANVIER
2021



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (P.7)

Contre le travail des enfants, le Togo sera actif au "Juste Part"

*Témoignage d'une ex-enfant travailleuse domestique

LUTTE ANTI-TERRORISME (P.3)

Sous la conduite du GIABA

Le dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux est évalué pour le Togo

PIRATERIE MARITIME (P.7)

Dans le golfe de Guinée

Maersk appelle à une action militaire

P.3 L'exécutif donne de la voix à la Cour des comptes

DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

pour le Fonds Spécial pour le Développement de l'Habitat, FSDH

Selon la Cour des comptes : " pour les deux gestions précédentes, le FSDH fonctionnait en violation des dispositions légales en vigueur."



Koffi TSOLENYANU, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme foncière

P.4 Pour l'exploitation à venir de la plateforme industrielle d'Adéticopé

Mission d'immersion

au Gabon d'une délégation togolaise

P.4 Services des communications électroniques

Tout expliquer au consommateur

une exigence de l'ARCEP

Agenda / Spectacle

Slam avec Mesko du "Calebasse club" ce 30 janvier à l'IFT

"Le Calebasse Club est un carrefour poétique, humoristique, oralitique et acoustique qui met en lumière les véreux du beau et de la bonne humeur. Toutes les formes d'art sont mises en lumière dans l'univers de la calebasse", Menteur Ambulant.

Après un passage par le Burkina Faso et le Bénin, le Cale-



basse Club revient en terre natale avec Mesko-CGCE, jeune artiste slameur, auteur, compositeur, interprète togolais qui depuis ses débuts en 2013 a su faire évoluer son art au sein de la communauté culturelle et artistique du Togo.

Sacré champion national du slam Togo en 2018, il remporte en 2020 le concours UN75 de

création artistique organisé par le Système des Nations Unies au Togo, dans le cadre de la célébration du 75ème anniversaire de l'ONU.

30 JANV. / 15H30 | JARDINS DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU TOGO ENTRÉE GRATUITE, SUR RÉSERVATION AU 22 53 58 00 (PLACES LIMITÉES)

Agenda

La nuit des idées 2021 aura lieu ce 28 janvier

A l'Institut Français de Lomé chaque année, la Nuit des idées est une invitation à découvrir l'actualité des savoirs, à écouter celles et ceux qui font avancer les idées dans tous les domaines, à échanger sur les grands enjeux de notre temps.

Après "Un monde commun en 2017", "L'imagination au pouvoir ?" en 2018, "Face au présent : aux impossibles imminents" en 2019 et "Être vivant(e)" en 2020, l'Institut français du Togo donne cette année la parole aux oubliés, ceux qui vivent en marge

pour cette cinquième édition avec pour thématique "Proches ?".

Un nuit pour interroger les rapports humains, la proximité entre les hommes dans une ville comme Lomé mais également les formes de solidarité actuelles, nos engagements, notre vie sociale et nos

relations avec ce "voisin", proche et pourtant éloigné / différent.

28 JANV. / 18H30 | SCÈNE JIMI HOPE DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU TOGO ENTRÉE GRATUITE, SUR RÉSERVATION

Arts plastiques

Un tableau de Soulagés ayant appartenu à Senghor vendu 1,5 million d'euros

Longtemps accrochée dans le bureau de Léopold Sédar Senghor à Verson, près de Caen, où le poète et ancien président du Sénégal a vécu à partir des années 1980, l'œuvre est caractéristique du travail de Soulagés dans les années 1950, avec ses jeux de glacis, de transparences et de superpositions.

Un tableau de Pierre Soulagés ayant appartenu au poète, académicien et ancien président du Sénégal Léopold Sédar Senghor a été vendu près de 1,5 million d'euros, frais d'enchères compris, samedi 23 janvier à Caen.

L'œuvre a été acquise par un "acheteur européen" qui a enchéri par téléphone, selon Caen Enchères, qui n'a pas souhaité donner plus de précision. Il y avait sept enchérisseurs, dont six par téléphone, mais aucun musée

n'était en lice.

"C'est un très beau prix pour un tableau de ce format", a souligné Caen Enchères. Mise en vente à un prix de départ de 600 000 euros, l'œuvre était estimée "de 800 000 à un million d'euros", selon l'hôtel des ventes.

La légataire de l'œuvre, qui souhaite rester anonyme, est une amie de la sœur de l'épouse du poète mort en 2001. Disparue à son tour en 2019, Colette Senghor avait légué le tableau à sa sœur morte un an plus tard.

Longtemps accrochée dans le bureau de Léopold Sédar Senghor à Verson, près de Caen, où le couple a vécu à partir des années 1980, l'œuvre est caractéristique du travail du peintre dans les années 1950, avec ses jeux de glacis, de transparences et de superpositions. Un style qui pré-



cède l'outrenoir, cet univers sombre imaginé par Soulagés en 1979.

L'ancien président sénégalais était un fervent admirateur du peintre, aujourd'hui âgé de 101 ans. "La première fois que je vis un tableau de Soulagés, ce fut un choc", racontera Senghor en



1958 dans Les Lettres nouvelles : "Je reçus au creux de l'estomac un coup qui me fit vaciller, comme le boxeur touché qui soudain s'abîme. C'est exactement l'impression que j'avais éprouvée à la première vue du masque dan."

Le Monde

Cinéma

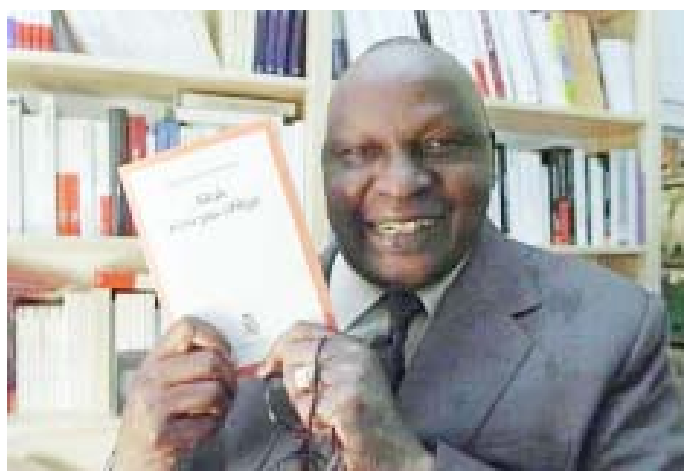
Adaptation en cinéma d'animation du roman Allah n'est pas obligé

Le roman d'Ahmadou Kourouma avait remporté les prix Renaudot et le Goncourt des lycéens à sa sortie en 2000. Ce projet de long-métrage d'animation prévoit un budget de 4,700.000 • sur trois pays : France, Luxembourg et Belgique.

Soucieux de maintenir la véracité historique du texte original d'Ahmadou Kourouma dont il admire le ton incisif et décalé, le réalisateur Zaven Najjar (qui signe son premier long-métrage) revendique toutefois une certaine distance vis-à-vis du roman, écrit Cineuropa dans l'article en lien.

Allah n'est pas obligé développera un univers visuel très graphique, coloré et percutant, qui ne fermera pas les yeux sur la violence frontale, sans jamais être gratuite.

Par ailleurs, Paul Thiltges Distributions et Special Touch Studios travaillent également sur le co-développement de plusieurs autres projets, dont le long-métrage fiction Fanon de Jean-Claude Barney (sur l'écrivain psychiatre martiniquais Frantz Fanon), le film d'animation Sidi Kaba de Rony Hotin, et la série African Empire.



AZIMUTS INFOS

Dépister la Covid-19 en quelques minutes grâce à la technique CRISPR et... son smartphone

PCR, antigénique ou sérologique, les tests de dépistage contre le coronavirus sont divers, avec chacun leur avantage. Des scientifiques américains ont mis au point un nouveau test basé sur les ciseaux moléculaires CRISPR-Cas et dont le résultat se lit grâce à un smartphone.

Les scientifiques se creusent les méninges pour trouver des alternatives au test PCR pour dépister la Covid-19. Si ces derniers sont les plus fiables, les résultats peuvent être longs à arriver. Récemment les tests antigéniques ont fait leur arrivée dans les pharmacies françaises et promettent un résultat en 30 minutes.

Des scientifiques de l'Université de Berkeley, de Gladstone Institutes et de l'Université de Californie de San Francisco ont eu une idée plutôt originale : obtenir le résultat du test d'un dépistage de la Covid-19 grâce à son smartphone en 5 à 30 minutes. Cet outil de diagnostic se base sur la technique CRISPR-Cas et la corépondante, Jennifer Doudna, du prix Nobel de chimie de 2020 qui a récompensé cette technique, a participé à son élaboration. Les détails sont parus dans la revue Cell.

Dépister l'ARN du coronavirus sans PCR

Comment cela fonctionne-t-il ? Les scientifiques ont mis au point une construction CRISPR-Cas qui reconnaît un gène du SARS-CoV-2 directement sur son génome fait d'ARN. Au contraire de la PCR (qui est précisément une qRT-PCR), aucune rétrotranscription de l'ARN viral en ADNc et aucune amplification ne sont nécessaires pour obtenir un résultat.

Les scientifiques ont mis au point 3 ARN spécifiques, appelés ARNcr, du SARS-CoV-2 pour augmenter la sensibilité de leur test : deux qui ciblent le gène de la nucléocapside et un qui cible le gène d'enveloppe. Quand l'ARNcr reconnaît la cible, il active la protéine Cas (une caspase) auquel il est associé.

Ici, il ne s'agit pas de la protéine Cas9, la plus connue qui clive l'ADN, mais la protéine Cas13a qui coupe spécifiquement la molécule d'ARN. L'activité de la protéine Cas13a "allume" une molécule fluorescente, qui sert d'indicateur visuel : plus la fluorescence est forte plus il y a d'activité de la construction CRISPR-Cas13a et donc de coronavirus dans l'échantillon. La limite de détection est estimée à 100 copies de génome viral par microlitre.

Un smartphone pour lire le résultat

Pour visualiser le résultat, pas besoin d'un appareil sophistiqué mais d'un simple smartphone. Les scientifiques ont conçu un petit boîtier, dans lequel se déroulent toutes les réactions, au-dessus duquel on peut placer l'appareil photo de son téléphone qui détectera alors la fluorescence.

"Nous avons choisi d'utiliser des téléphones portables comme base de détection pour notre appareil car ils ont une interface utilisateur intuitive et des appareils photo très sensibles qu'on peut utiliser pour détecter la fluorescence", explique Daniel Fletcher, chercheur en bioingénierie à Berkeley et collaborateur de cette recherche.

En pratique, voilà comment se déroule un test de dépistage avec ce dispositif : après le prélèvement nasopharyngé grâce à un écouvillon, l'ARN du virus est extrait de l'échantillon, puis placé dans la machine. Le résultat apparaît environ cinq minutes plus tard pour une personne ayant une charge virale importante et jusqu'à 30 minutes pour les charges virales les plus faibles, sous la forme d'une fluorescence plus ou moins intense détectée par l'appareil photo d'un smartphone. Pour le moment, le dispositif mis en place par les scientifiques américains n'est qu'un prototype qui doit encore être peaufiné pour être utilisable à grande échelle.



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafa

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

L'exécutif donne de la voix à la Cour des comptes

Des indicateurs de performance pour le Fonds Spécial pour le Développement de l'Habitat, FSDH

Selon la Cour des comptes : « pour les deux gestions précédentes, le FSDH fonctionnait en violation des dispositions légales en vigueur. »

Late Pater

Il est créé par la loi du 8 novembre 1988 et son décret d'application du 23 août 1989 pour accorder un appui financier aux organismes d'aménagement de terrains et de construction de logements sociaux par la prise en charge du financement de tout ou partie des équipements techniques notamment les voies et réseaux divers, et les équipements sociaux collectifs. Mais son mode de fonctionnement continue de violer la loi. Et la Cour des comptes ne veut pas abandonner de le dire. « La Cour a conclu, pour les deux gestions précédentes, que le Fonds Spécial pour le Développement de l'Habitat (FSDH) fonctionnait en violation des disposi-

tions légales en vigueur ; le FSDH n'a toujours pas été en mesure d'obtenir le recouvrement d'un prêt illégalement consenti en 2017 ; il n'a pas été mis fin, non plus, à la pratique de cumul de fonctions incompatibles de directeur et de comptable du Fonds entre les mains de l'Agent comptable du FSDH, précédemment constatée », écrit le juge de contrôle de l'exécution des lois de finances dans son nouveau rapport rédigé en décembre 2020, après avoir scruté la consommation du budget de l'Etat gestion 2019.

En 2018, la Cour des comptes avait déjà recommandé « que soit suspendu le fonctionnement du FSDH en attendant la mise en place du cadre réglementaire lui permettant de rem-

plir sa mission conformément à la législation en vigueur ». Elle n'est toujours pas écoutée. Les dotations budgétaires ont continué, comme les 1.415.218.000 francs Cfa pour l'année 2019. D'ailleurs, le nouveau budget-programme de l'Etat 2021-2023 n'en fait pas exception. Sur le moyen terme, il assigne trois objectifs au Comité de gestion du Fonds : améliorer l'offre de logements décents ; rendre plus efficaces et efficients les différents organes du Fonds ; et faciliter la mise en œuvre des projets de logements sociaux. Cette fois-ci, l'Autorité veut mieux faire – le nouveau cadre de gestion budgétaire oblige – en édictant des indicateurs de performance. Par exemple, 200, 500 et 1.000 logements à construire par an avec l'appui finan-

cier du Fonds entre 2021 et 2023 et, sur la même période, une superficie de 5 hectares terrains acquis par an.

Il y a un an, la Cour des comptes révélait que l'agent comptable du FSDH émarge pour les jetons et indemnités de présence au titre de directeur du Fonds sans aucune base légale. En plus, des dépenses importantes effectuées et comptabilisées étaient inéligibles. Il s'agit des prêts, des acquisitions et immatriculations des terrains, des levés topographiques, des salaires, des indemnités et jetons de présence aux agents publics en violation de la loi. Le Fonds



avait accordé un prêt de 500 millions de francs Cfa dans des « conditions peu orthodoxes depuis au moins cinq (5) ans ». La Cour n'avait trouvé « à la date du 31 décembre 2018, aucune trace de recouvrement de ce prêt dans les livres du Fonds, sans aucune explication de la part du FSDH ». Et elle avait aussi demandé qu'on lui produise le contrat de ce prêt et le tableau d'amortissement y afférent.

Balance des paiements et position extérieure globale au titre de l'année 2019

La valeur et les pays demandeurs du minier togolais

Late Pater

Les exportations de produits miniers du Togo portent principalement sur les phosphates, le clinker et le minerai de fer. En 2019, elles ont globalement diminué de 8,2%, en s'établissant à 91.320 millions de francs Cfa, contre 99.522 millions en 2018. En valeur, les exportations de phosphates ont diminué de 19,0% en 2019, en passant de 46.211 millions de francs Cfa en 2018 à 37.442 millions une année plus tard. Cette évolution fait suite au repli de 15,1% de la quantité exportée. Au plan de la répartition du marché, l'Inde est le principal client du Togo en 2019, suivi de l'Australie et du Canada.

En valeur, les exportations de clinkers s'établissent à 53.878 millions en 2019, en progression de 1,1% par rapport aux 53.311 millions enregistrés en 2018. Cette évolution est principalement induite par la hausse de 1,3% de la quantité produite. Quant au prix moyen de vente, il est ressorti à 40.668 francs Cfa la tonne, contre 40.779 francs Cfa la tonne une année plus tôt. En 2019, le Bénin, le Burkina et le Ghana ont été les pays importateurs du clinker togolais.

Aucune exportation de minerais de fer n'a été réalisée en 2019, tout comme en 2018, 2017 et 2016, en raison de la cessation d'activité de la société productrice.

Produits pétroliers. Les réexportations de produits pétroliers se chiffrent à 37.527 millions en 2019, contre 46.205 millions en 2018, soit une baisse de 18,8%. Les réexportations de produits pétroliers ont été effectuées à destination de la CEDEAO (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Nigeria) et de l'Union Européenne (France, Suisse). Pour certaines de ces transactions, il s'agit d'avitaillement d'aéronefs et de navires.

Produits industriels. Les produits industriels exportés par le Togo se composent essentiellement de ciment, de produits sidérurgiques, de produits alimentaires, de textiles, de produits chimiques et de matériels de trans-

port. En 2019, la valeur des exportations de produits industriels s'est établie à 249.462 millions, en augmentation de 6,8% par rapport aux 233.563 millions de 2018, en raison principalement des hausses enregistrées au niveau des groupes de produits : « Produits alimentaires » (+32,1%), « Textiles et articles d'habillement » (+8,6%), « Produits chimiques » (+22,8%) et « Autres produits manufacturés » (+8,6%).

Les recettes d'exportation de ciment ont régressé de 62,0% en 2019 en s'établissant à 1.710 millions, contre 4.497 millions une année plus tôt, suite à la baisse de 62,3% de la quantité exportée. Le principal pays acheteur du ciment togolais en 2019 est le Niger.

Les produits sidérurgiques rassemblent les métaux et ouvrages en métaux, principalement, les matériaux de construction comme les fers à béton et les tuyaux galvanisés en fer, en acier, en fonte ou en cuivre. En 2019, les exportations de produits sidérurgiques ont diminué de 29,7% en s'établissant à 12.002 millions, contre 17.078 millions en 2018, en liaison avec la hausse des exportations des déchets et débris de fonte, de fer ou d'acier (ferrailles) vers l'Inde, ainsi que des produits laminés plats, en fer ou acier non allié, notamment vers le Burkina. Ces produits ont été écoulés principalement vers les pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina, Niger) et l'Inde.

Les produits des industries alimentaires couvrent notamment les farines de froment, les huiles raffinées, les boissons, les sucres et sucreries ainsi que les préparations à base de viande. Les exportations de produits des industries alimentaires ont enregistré une hausse de 32,1% en s'établissant à 47.665 millions en 2019, contre 36.090 millions en 2018. Ces produits ont été exportés vers les pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Mali, Niger), ainsi que le Ghana et le Nigeria.

En 2019, les exportations de texti-

les et articles d'habillement se sont chiffrées à 24.594 millions, en hausse de 8,6% par rapport aux 22.637 millions enregistrés une année plus tôt. Ces produits ont été essentiellement exportés vers les pays de l'UEMOA, en particulier le Burkina, la Côte d'Ivoire et le Niger.

Les produits chimiques rassemblent notamment les engrais, les savons, les peintures et les produits de beauté. Les exportations de ces produits ont progressé de 22,8%, en passant de 43.149 millions en 2018 à 52.994 millions une année plus tard, en relation avec l'accroissement de la demande en provenance du Bénin (+10.152 millions). En 2019, les autres clients du Togo sont essentiellement les pays de la CEDEAO (Burkina, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Niger, Nigeria et Sénégal) et la Belgique.

Les machines et matériels de transport concernent notamment les véhicules et les pièces détachées qui font l'objet de réexportation. Ces transactions ont enregistré en 2019 une baisse de 7,6% en se chiffrant à 48.089 millions, contre 52.061 millions en 2018. Ce repli est essentiellement induit par la régression des réexportations de machine et matériels de transport, en particulier des parties des appareils (notamment avion) (-4.414 millions). Les machines et matériels de transport ont été principalement exportés vers les pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Mali et Niger), ainsi que le Ghana.

Les autres produits manufacturés exportés par le Togo concernent particulièrement les sacs, les sachets et autres articles plastiques, ainsi que les perruques, barbes, sourcils, cils, mèches et ouvrages en cheveux. Les exportations de ces produits ont progressé de 7,5% en s'établissant à 62.407 millions en 2019, contre 58.051 millions en 2018. Ces produits ont été essentiellement écoulés vers les pays de la CEDEAO (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Niger) et les Etats-Unis.

Sous la conduite du GIABA / Contre le terrorisme Le dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux est évalué pour le Togo

Late Pater

Le Togo a procédé, hier lundi à Lomé, au lancement officiel de la visite sur place dans le cadre de l'évaluation mutuelle du dispositif national de Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. La visite a concerné tous les acteurs des secteurs publics et privés intervenant dans le domaine, et vise, selon Kossi Tofio, directeur de cabinet du ministère de l'Economie et des finances, « à collecter toutes les informations complémentaires nécessaires pour prouver la conformité et l'efficacité de notre dispositif ».

Le pays a conduit une évaluation nationale des risques qui lui a permis de déceler lui-même des insuffisances dans son dispositif et entend, à travers la mise en œuvre d'une stratégie ambitieuse, remédier à ces insuffisances afin d'atténuer les risques de Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (BC/FT) auquel il fait face. Et d'espérer, aux dires du directeur de cabinet, « que les résultats de l'évaluation mutuelle constitueront une valeur ajoutée qui viendra compléter notre stratégie. Le Togo attend donc des recommandations constructives qui l'aideront à améliorer son dispositif de lutte ».

La communauté internationale a fait de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme une affaire de tous. Pour ce faire, elle a établi, à travers le Groupe d'action financière (GAFI), les standards internationaux auxquels doit se référer tout pays pour légiférer et mettre en place son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Ces standards internationaux, appelés recommandations du GAFI, ont été acceptés par le Togo et reconnus comme normes de référence, a affirmé M. Tofio. Toute norme de référence induisant une mesure de conformité, le Togo a également accepté le principe de l'évaluation mutuelle. C'est ainsi qu'il a soumis en 2010 son dispositif à l'évaluation mutuelle du GIABA – Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest – dans le cadre du premier cycle.

A l'issue de cette première évalu-

tion, le Togo a reconnu ses lacunes et accueilli toutes les recommandations qui lui ont été faites en vue de l'amélioration de son dispositif. Il a bénéficié d'un régime de suivi bienveillant du GIABA qui l'a accompagné, de 2011 à ce jour, dans l'élimination des lacunes constatées. « Après ces années de suivi, on est parvenu à la fin du premier cycle d'évaluation pour le Togo et le second cycle doit commencer avec une nouvelle évaluation. Cette évaluation va se faire dans un contexte nouveau », a déclaré Kossi Tofio.

En effet, a-t-il précisé, les recommandations du GAFI ont été profondément modifiées en 2012. L'évaluation se fait suivant une nouvelle méthodologie qui combine la conformité technique et l'efficacité du dispositif de lutte. Suivant cette nouvelle méthodologie, les différents acteurs impliqués dans la lutte contre le Blanchiment de capitaux et le financement du Terrorisme (BC/FT) ont fourni des informations qui ont permis l'élaboration des documents tendant à prouver le niveau de conformité du dispositif togolais et à démontrer son efficacité à travers les résultats palpables obtenus. « De nombreux échanges entre le Togo et l'équipe d'évaluateurs ont déjà permis de nous fixer sur certaines parties du rapport d'évaluation mutuelle. Ces échanges vont se poursuivre au cours de cette visite que les évaluateurs nous rendent », a-t-il noté.

Et de rappeler que dans le Plan National de Développement (PND 2018-2022), il est prévu le renforcement des actions de lutte contre la fraude, la corruption et le blanchiment des capitaux, avec un accent particulier sur les stratégies de lutte en vue d'enrayer ces fléaux qui handicapent le développement socioéconomique du pays. « Dans la déclinaison du PND en politiques sectorielles, le Togo a déjà élaboré une stratégie nationale de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT), de même qu'une stratégie nationale de lutte contre la corruption et les infractions assimilées », a souligné l'officiel togolais.

Un engagement que le directeur général du GIABA ne peut s'empêcher de saluer : « L'acceptation de votre pays de se soumettre à cet exercice

d'évaluation mutuelle traduit avec certitude la ferme volonté des plus hautes autorités et l'engagement politique de haut niveau de votre pays dans la mise en œuvre des mesures de lutte contre le crime transnational organisé en général de la Blanchiment de Capitaux, le Financement du Terrorisme et de la prolifération en particulier », a déclaré Kimelabalou Aba.

Au cours des deux prochaines semaines, les évaluateurs, venus de pays pairs, rencontreront différentes structures en vue de comprendre de façon globale le dispositif de LBC/FT du Togo et son fonctionnement. Après la visite sur place, les évaluateurs fourniront aux autorités du Togo un projet de rapport, avec précision sur le dispositif du pays.

Pour rappel, le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'ouest (GIABA) a été porté sur les fonts baptismaux en décembre 1999 à Lomé, par la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest, en réponse à l'impact négatif du blanchiment de capitaux, du financement du terrorisme et d'autres crimes connexes sur les économies et le système financier des Etats membres.

Dans sa mission, le GIABA veille, et de façon non limitative, d'une part à la mise en place par les Etats membres des dispositifs juridiques et institutionnels conformes aux normes du GAFI, aux Conventions internationales et aux Résolutions du Conseil des Nations unies ; d'autre part à la mise en place des Cellules de renseignement financier opérationnelles et compétentes pour mener à bien les enquêtes financières ; et enfin, à la conduite des évaluations mutuelles des Etats membres.

A ce jour, les dispositifs de LBC/FT de neuf (9) Etats membres, à savoir le Ghana, le Sénégal, le Cap Vert, le Burkina Faso, le Bénin, le Mali, la Sierra Leone, le Nigeria et le Niger ont déjà fait l'objet d'une évaluation par les pairs. Le Togo est le onzième Etat membre du GIABA à se soumettre librement à cet exercice, étant donné que celle de la Guinée-Bissau est actuellement en cours et démarré depuis le 18 janvier dernier.

Services des communications électroniques

Tout expliquer au consommateur une exigence de l'ARCEP

Late Pater

Lomé, le 22 janvier 2021. L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP), se fondant sur les prérogatives que lui confère le cadre réglementaire, a énoncé les principes de tarification juste et raisonnable qui doivent dorénavant régir les offres, prestations et services des communications électroniques, pour une meilleure transparence et comparabilité. C'est l'objet de la décision n° 011/ARCEP/DG/21 du 19 janvier 2021, notifiée le même jour à Togo Télécom, Togo Cellulaire, Moov Africa Togo, GVA Togo, Télé SA et Café Informatique & Télécommunications, entrant en vigueur le 22 janvier 2021 et s'articulant autour des principes ci-après :

i) **La transparence et la comparabilité des offres** disponibles sur le marché dont l'objectif visé est de permettre aux consommateurs d'orienter leurs choix. Pour ce faire, l'Autorité de régulation oblige les opérateurs à communiquer aux utilisateurs, de façon claire et sans équivoque, les tarifs de base applicables en dehors de tout forfait ou promotion (quelles que soient les unités de tarification utilisées), par unité de valeur en franc Cfa, pour une minute de communication voix, par SMS et par mégaoctet. Il en est de même pour les tarifs des forfaits et des promotions qui doivent également mettre en évidence les tarifs réels appliqués par unité de valeur en franc Cfa. Par ailleurs, ceux-ci doivent également communiquer les tarifs de toutes les options permanentes relatives à chaque offre de base ainsi que tous les avantages y liés, sous quelque forme que ce soit.

ii) **La durée de validité des**



recharges de crédit de communication au tarif de base sur une carte SIM est liée au cycle de vie de cette carte SIM, ce qui signifie que les recharges de crédit de communication au tarif de base ne doivent pas comporter de durée de validité au-delà de laquelle l'utilisateur perd le solde restant de son crédit. Autrement dit, le crédit sur une carte SIM ne peut plus être considéré comme expiré, tant que la carte SIM est active.

iii) **La durée de validité accordée aux offres forfaits et promotionnelles** doit être raisonnable au regard du montant de souscription et clairement portée à la connaissance des consommateurs.

iv) **Les frais appliqués pour les transferts de crédit de communication de compte à compte** entre consommateurs ne doivent pas dépasser 3% du montant transféré.

v) **L'accès du public aux services d'assistance clientèle des opérateurs** ne peut être facturé à plus de 20 francs Cfa par appel, et ce, quelle que soit la durée de l'appel.

Le non-respect de cette décision expose chaque contrevenant aux sanctions prévues à l'article 31 de

la loi sur les communications électroniques ainsi que dans son cahier des charges. Pour rappel, cette initiative s'inscrit dans une démarche cohérente de l'Autorité de régulation qui ambitionne d'œuvrer, dans le cadre d'un processus global, pour une amélioration de la qualité de service et une diminution des coûts au bénéfice des utilisateurs finaux.

Pour 2021, l'ARCEP ambitionne de renforcer ses missions de contrôle et de régulation par une modernisation du cadre juridique et réglementaire, une digitalisation des outils technologiques de régulation, une agilité opérationnelle et organisationnelle ; de dynamiser la concurrence tout en œuvrant pour la baisse des coûts de communication afin de permettre l'accessibilité du plus grand nombre aux réseaux d'échanges : alignement tarifaire off/on-net, dégroupage et partage d'infrastructures, portabilité, interopérabilité, prix plafonds USSD, voix, Data, SMS... ; et d'être un véritable levier dans la concrétisation de la feuille de route présidentielle 2020-2025 en soutenant et en accompagnant tous les projets et initiatives à composante digitale, portés par le gouvernement.

Pour l'exploitation à venir de la plateforme industrielle d'Adéticopé Mission d'immersion au Gabon d'une délégation togolaise

Late Pater

Le Parc Industriel d'Adéticopé (PIA) est l'un des projets phares du Plan national de développement 2018-2022, prévu se développer sur environ 400 hectares à Adéticopé à une vingtaine de kilomètres au nord de Lomé. Une fois terminé, il aura la capacité d'accueillir des centaines d'entreprises, une base logistique pour les camions de marchandises, de l'électricité en continu et des services administratifs. Le but est d'attirer les industries de transformation dans les filières coton, soja et anacarde... Le Parc Industriel d'Adéticopé vise, à terme, la création de 35 000 emplois potentiels pour l'économie togolaise.

Le ministre du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale, Kodjo Adédzé, et sa collègue en charge de la Promotion de l'investissement, Kayi Mivédor, opèrent des visites dites « régulières » du chantier pour la célérité des travaux. Lesquels travaux de construction ont effectivement démarré à la suite de la signature d'un partenariat entre la République togolaise et Arise Integrated Industrial Platforms (Arise IIP, entreprise spécialisée dans le développement de parcs industriels à haute valeur ajoutée et ayant pour actionnaires Africa Finance Corporation (AFC) et Olam International Ltd), le 8 juillet 2020.

Parallèlement, c'est l'Administrateur général de la PIA qui vient d'opérer une mission d'immersion au Gabon, à 27 km de Libreville. Objectif : préparer le démarrage des activités administratives sur cet espace. *Idiola Sandah a passé 14 jours, du 6 au 19 janvier, au sein de la Zone économique spéciale (ZES) de Nkok, précisément dans les locaux de l'Autorité administrative de la Zone, pour s'imprégner du modèle gabo-*



Idiola Sandah (à droite) et Anne Nkene Biyo'o, à Libreville

nais en matière de gestion d'une zone économique à régime privilégié (ZERP). L'objectif étant de s'en inspirer pour sa gestion de la PIA dans quelques semaines», renseigne le portail gabonreview.com. L'Autorité administrative à Nkok, dirigée par Mme Anne Nkene Biyo'o, précise que, au cours de son séjour professionnel au Gabon, l'Administrateur général de la PIA a échangé avec une grande partie des 23 administrations et services que compte le Guichet unique, pour s'enquérir de leurs différentes missions, leurs procédures et les documents qu'ils délivrent aux usagers. Et d'ajouter que son invité a également échangé avec le partenaire GSEZ. *«Le modèle de réussite gabonais inspire aujourd'hui plus d'un, au-delà des frontières gabonaises. C'est le cas du Togo qui vient calquer ce modèle pour attirer des investisseurs. Il y aura une collaboration pérenne entre l'Autorité administrative de la ZERP de Nkok et l'Autorité administrative de la Plateforme industrielle d'Adéticopé»,* a indiqué l'Administrateur général de la PIA, Idiola Sandah.

Déjà, en septembre 2020, la ZES de Nkok avait reçu une délégation de politiques et d'investisseurs togolais. Le choix de ce modèle gabonais n'est pas fortuit. La ZES de Nkok ayant été développée sur la base d'un partenariat entre l'État gabonais

et Arise IIP. La même Arise IIP qui est citée dans le cas de la Plateforme Industrielle d'Adéticopé. Créée en 2010 et lancée en 2012, la mise en route de la ZES de Nkok a, par exemple, consacré l'interdiction d'exporter des grumes et l'obligation de les transformer sur place. En huit ans, elle a attiré de nombreux investisseurs grâce aux facilités offertes en termes d'incitations fiscales et de droits de douane favorables. 150 investisseurs originaires de plus de 17 pays, selon les chiffres publiés. En 2019, 20 nouvelles unités industrielles ont intégré la zone. La ZES de Nkok est construite sur 1.126 hectares. Ses secteurs d'activités sont le bois (séchage, sciage /rabotage, déroulage/placage, fabrication de meubles), la sidérurgie (fabrication de fer à béton, billettes d'acier, lingots de cuivre, lingots de plombs, lingots d'aluminium), la chimie (mise en bouteille d'oxygène et d'acétylène, fabrication de médicaments génériques, fabrication de batterie automobile), l'agro-industrie (poulet de chair, eau de source). On parle de plus de 4.500 emplois directs créés, avec 96 entreprises actives.

Au Togo, la PIA sera développée en deux phases (129 hectares dans sa première phase) et devrait être opérationnelle en janvier 2021 (phase 1). Elle nécessitera un investissement total de plus de 130 milliards de francs Cfa.

Lutte contre les incendies / Au profit des sapeurs-pompiers

Du matériel au profit de la protection civile togolaise

Deux engins de lutte contre les incendies de type camion-citerne feux de forêt (CCF) ont été remis le 21 janvier à Lomé au centre de secours principal de la ville. Ces deux véhicules ont été donnés par les services départementaux d'incendie et de secours des Vosges (SDIS 88) et du Haut Rhin (SDIS 68), en France, indique l'ambassade de France au Togo.

De même, six défibrillateurs semi-automatiques ont été remis au profit des six centres d'incendie et de secours du Togo, ainsi que des brancards souples d'extrac-



tion et sacs de prompt secours, donné dans le cadre du **programme de protection civile** en Afrique de l'Ouest (PCAO) porté par la Direction de la coopération de sécurité et de défense et piloté par Expertise France.

Il est souligné que l'ambassade de France au Togo apporte son soutien depuis 2016 au **déploiement de centres de secours au Togo** et à l'Agence nationale de la protection civile (ANPC).

Avec l'appui et l'expérience de l'ONG STADD

OTI 1 va expérimenter le recyclage des déchets et l'éducation à l'environnement

Jean AFOLABI

Depuis 2013, l'ONG STADD – Science et technologie africaine pour un développement durable – propose un modèle de gestion des déchets solides au Togo. Elle sensibilise les écoles à l'écologie, pose des poubelles et organise des nettoyages de plage. Avec l'appui du Programme de microfinancement FEM (Fonds pour l'Environnement Mondial) et du PNUD, Programme des Nations unies pour le développement, STADD multiplie son impact et propose une économie circulaire pour une ville plus verte et plus durable.

A l'intérieur du pays, la commune Oti 1 va expérimenter le recyclage des déchets et l'éducation à l'environnement. Deux projets, initiés par l'ONG, ont été lancés à cet effet jeudi 21 janvier

à Mango. Un lancement qui fait suite à une convention signée en décembre dernier entre cette organisation et les responsables de Oti 1.

Le premier projet initié par l'ONG STADD est le projet d'assainissement et de gestion durable des déchets dans la commune Oti 1. Il consistera à collecter, trier et recycler les déchets au sein de cette commune située à environ 550 km kilomètres de Lomé. *«Ce projet va employer 24 personnes dont 16 femmes démunies et 7 jeunes déscolarisés. De plus, d'importants équipements composés de poubelles et de kits d'assainissement ont été offerts à la Mairie de Mango dans le cadre de sa mise en œuvre»,* explique Gado Bemah, directeur exécutif de l'ONG STADD.

Le second projet qui sera mis en œuvre est le projet d'éducation à l'en-

vironnement, indique le portail societecivilemedias.com. Il s'agit, à travers cette initiative, de créer des clubs environnement dans les écoles de la localité et de former des ambassadeurs à l'environnement. A cet effet, des manuels d'éducation à l'environnement sont mis à la disposition des élèves, ainsi que des kits d'assainissement. Ils sont composés de brouette, râtaux, houes, coupe-coupe, gants, etc. Ces kits ont été offerts à 5 établissements scolaires de la commune Oti 1.

Ainsi l'ONG STADD s'engage, entre autres, à assurer la planification opérationnelle et budgétaire de la pré-collecte, la collecte, le tri, et la valorisation des ordures ménagères ; la formation des agents sur la fabrication des pavés et les mettre à la disposition de la mairie, le renforcement continu des capacités des grou-

(suite à la page 7)

FOOTBALL/CHAN 2020

Doté Franck: "Il faudra qu'on aille assez loin"

Match décisif aujourd'hui à Limbé. Pour leur dernier match de groupe, les Eperviers affrontent ce mardi, à partir de 19 heures UTC, les Amavubis du Rwanda. Franck Doté, le sélectionneur adjoint des Eperviers du Togo espère voir ses poulains aller plus loin dans la compétition.

Hervé A.

Match décisif aujourd'hui à Limbé. Pour leur dernier match de groupe, les Eperviers affrontent ce mardi, à partir de 19 heures UTC, les Amavubis du Rwanda. Franck Doté, le sélectionneur adjoint des Eperviers du Togo espère voir ses poulains aller plus loin dans la compétition.

Pour leur première participation au Championnat d'Afrique des Nations, les Eperviers ont prouvé en deux sorties qu'il faudra compter avec eux jusqu'au bout de la phase de groupes. Dans une poule relevée en compagnie du tenant du titre marocain, du Rwanda et de l'Ouganda, les Eperviers sont montés en régime après leur défaite initiale face aux Marocains pour venir à bout des Ougandais lors de la 2e journée.

Avec trois points au compteur, les hommes de Jean-Paul Abalo peuvent décrocher leur qualification en cas de victoire sur le Rwanda ce mardi. Un match nul peut même suffire si l'Ouganda ne bat pas le Maroc dans l'autre rencontre. Un scénario favorable avant le coup d'envoi dont compte profiter l'équipe pour se hisser en quarts de finale.

"L'appétit vient en mangeant, il ne



faut pas s'arrêter à si bon chemin. On doit transformer l'essai. Ce sera une finale face au Rwanda, une équipe accrocheuse. On doit jouer avec nos valeurs pour gagner encore et s'offrir une qualification palpitante", a annoncé Franck Dote, sélectionneur adjoint à la tête des Eperviers en l'absence de Jean-Paul Abalo, positif à la Covid-19.

Considérant le parcours de l'équipe du Togo, le sélectionneur adjoint apprécie à juste valeur de son écurie: "

Par rapport à mon équipe, le parcours jusqu'à présent n'est pas mauvais. Les jeunes ont su contenir les adversaires que nous avons eus jusqu'à présent";

L'attaque togolaise en petite forme à l'entame du tournoi semble se réveiller peu à peu. Et le coach voudrait bien compter sur leur apport comme ce fut le cas lors de la rencontre Ouganda vs Togo.

"Nous comptons donc surtout sur notre attaque. Nous en avons une de

très jeune, qui joue bien, va vite avec de belles ambitions. Je pense que demain [aujourd'hui], elle va se réveiller très bien pour faire plus que ce qui a été déjà fait contre l'Ouganda. On ne va pas se laisser faire. C'est une chance d'être là pour la première fois à cette compétition et il faudrait qu'on aille assez loin", assure Doté Franck.

La rencontre qui attend les Togolais s'annonce très ouverte. Avec deux points à leur actif, les Rwandais n'ont d'autre choix que de s'imposer s'ils veulent être présents en quarts de finale. Tout autre résultat mettra un terme à leur aventure en terres camerounaises.

Sélectionneur des Amavubi, Vincent Mashami est conscient de l'enjeu et jouera la carte offensive. "Il n'y a pas de calcul à faire. Nous avons besoin de gagner ce match pour passer", a prévenu le technicien. "La qualification est à notre portée. Nous allons nous montrer conquérants pour ne pas avoir de regrets."

Et pour ne pas avoir de regrets, les Rwandais devront aussi redynamiser leur attaque restée muette lors des deux premiers matchs. Un double défi face auquel ils devront se montrer à la hauteur face une charnière défensive togolaise qui semble bien en place.

BREVES

Les spectateurs devront être négatifs

La Coupe du Monde des clubs de la FIFA, prévue le mois prochain au Qatar, se déroulera bien devant du public. Mais il sera en nombre limité. Surtout, les spectateurs devront présenter un test négatif au COVID-19, au moins 72 heures avant chaque rencontre, pour obtenir leurs billets.

Les organisateurs qatariens ont dévoilé les mesures sanitaires mises en place pour le tournoi, organisé du 4 au 11 février dans deux stades de 40 000 places de la capitale du Qatar. Elles prévoient une limitation du nombre de spectateurs à 30 % de la capacité de chacune des deux enceintes, les stades Ahmad Bin Ali et Education City de Doha. Un test anti-COVID sera exigé pour tous les spectateurs.

Enfin, la distanciation sociale, le port du masque et l'utilisation d'une application de traçage seront obligatoires. Les supporters étrangers ne seront pas autorisés. La Coupe du Monde des clubs de la FIFA devait initialement se dérouler le mois dernier. Elle doit rassembler les champions des six confédérations continentales et le champion du Qatar.

L'option du huis clos est à l'étude

Les Jeux de Tokyo auront bien lieu cet été, répètent d'une même voix les autorités japonaises et le CIO depuis la fin de la semaine passée, en réponse à une information du Times annonçant leur annulation. Admettons.

Mais selon plusieurs sources au sein du gouvernement japonais, citées par Kyodo News, l'option du huis clos serait désormais sérieusement étudiée. Elle permettrait d'éviter une annulation pure et simple de l'événement. Le gouvernement japonais plancherait actuellement sur trois scénarios : ne pas imposer de limite au nombre de spectateurs, plafonner à 50 % la capacité des sites, et organiser les épreuves à huis clos.

"Il est peu probable que la pandémie soit contenue d'ici cet été", a confié un haut responsable du gouvernement, ajoutant qu'il est devenu difficile d'organiser des événements sans limiter le nombre de spectateurs. Selon Toshio Nakagawa, le président de l'Association médicale japonaise, il ne sera "pas possible" d'accueillir des visiteurs de l'étranger si les hôpitaux peinent toujours à contenir l'augmentation du nombre de patients atteints du COVID-19.

"Le nombre de délégations est très important, explique-t-il. Il n'est pas possible pour notre système médical d'accepter des visiteurs venus de l'étranger alors qu'il est en permanence soumis à rude épreuve."

Selon les estimations, organiser les Jeux de Tokyo sans spectateurs constituerait un manque à gagner considérable pour les organisateurs, les recettes de la billetterie devant normalement atteindre 867 millions de dollars.

Gerson De Melo satisfait

Le directeur exécutif de la zone ouest A de l'Union des fédérations ouest-africaines (UFOA) Gerson De Melo a salué vendredi la présence massive des présidents de fédérations membres à son assemblée générale prévue samedi à Praia, capitale du Cap-Vert.

"C'est un signe positif, cela veut dire que les présidents de la zone sont engagés dans le projet que nous voulons mettre en place pour le développement de notre football", a-t-il déclaré à l'APS. Le responsable de l'administration de l'UFOA A réagissait à la présence de huit des neuf présidents de fédérations de la zone à cette rencontre.

Le Plan stratégique élaboré par la zone A de l'UFOA a reçu l'onction du comité exécutif et de la FIFA représenté par le directeur du développement de l'instance mondiale, Veron-Mosengo Omba, a ajouté Gerson De Melo.

"C'est d'autant plus important que ce document va structurer le programme de développement de la zone dans les trois prochaines années", a expliqué De Melo, selon qui ce document sera présenté samedi au comité exécutif de la zone A de l'UFOA.

Gerson De Melo, interrogé sur cette présence importante des présidents de Fédération des pays concernés à cette AG, a refusé de lier cette situation aux élections générales de la Confédération africaine de football (CAF) prévues le 12 mars prochain à Rabat. "Nous ne parlons pas de ça dans cette réunion, nous évoquons plutôt le devenir de notre zone", a-t-il insisté.

Mis à part Isha Johansen, qui s'est fait représenter, sont tous présents à cette AG, les présidents des autres fédérations de pays concernés, à savoir le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Liberia et le Sénégal.

Deux femmes à la vice-présidence

Crise sanitaire oblige, l'Association mondiale des olympiens (WOA) a organisé en ligne, par visioconférence, la première réunion de son comité exécutif pour l'année 2021. Elle s'est révélée très constructive, avec la désignation de deux vice-présidentes, la Japonaise Mikako Kontani et la Suédoise Pernilla Wiberg, engagées pour un mandat de quatre ans. Ancienne spécialiste de la natation synchronisée, Mikako Kontani occupe depuis l'an passé le poste de directrice des sports des Jeux de Tokyo 2020, où elle a succédé à Koji Murofushi.

Cette première réunion en ligne a également été marquée par les débuts des cinq nouveaux membres du comité exécutif, la Française Valérie Barlois, la Chinoise Zhang Hong, le Burundais Venuste Niyongabo, le Portoricain Carlos Santiago, et l'Australien James Tomkins. Désignés par Thomas Bach, ils siègeront pendant les quatre prochaines années comme représentants du CIO. L'Association mondiale des olympiens est présidée par le Français Joël Bouzou, par ailleurs président de Peace and Sport.

ÉLECTIONS DE LA CAF

Antonio Souaré: "Les politiques auront leur mot à dire"

Les élections générales de la Confédération africaine de football (CAF) vont se jouer au sein de ladite instance, mais aussi dans les milieux politiques de ses Etats membres, a laissé entendre le président de la zone A de l'Union des fédérations ouest-africaines de football, Antonio Souaré.

"Il ne faut pas se cacher, les politiques auront leur mot à dire. Nous avons cherché à avoir une candidature unique dans notre zone (...), mais c'est un problème qui nous dépasse", a-t-il soutenu lors d'une conférence de presse donnée à Praia en marge d'une

assemblée générale de la zone A de l'UFOA.

Antono Souaré, de nationalité guinéenne, a tenté d'emmener les candidats à la présidence de la CAF à s'entendre sur une candidature unique.

Augustin Senghor et Ahmed Yahya, présidents des fédérations de football du Sénégal et de la Mauritanie, deux pays membres de l'UFOAA, sont entrés en lice pour la présidence de la CAF dont l'élection aura lieu le 12 mars à Rabat.

D'autres officiels de ladite zone de l'UFOA - constituée de neuf pays - vont briguer des postes au sein du comité

exécutif de la CAF dont les membres seront élus le même jour, dans la capitale marocaine. C'est le cas du Guinéen Antonio Souaré, mais aussi du Libérien Mustapha Raji.

La candidature d'Augustin Senghor a été validée, celle de l'Ivoirien Jacques Anouma aussi.

Mais il reste à la commission chargée de la gouvernance au sein de la CAF des vérifications à faire, concernant celles d'Ahmed Yahya et du Sud-Africain Patrice Motsepe.

Ces deux candidats ont rendez-vous, le 28 janvier, au Caire, avec la commission chargée de la gouvernance.

FOOTBALL

La CAF lance une campagne pour dribbler le coronavirus

La Confédération africaine de football (CAF) a lancé dimanche 24 janvier à Yaoundé au Cameroun une campagne pour mettre en évidence les mesures de prévention de la propagation du Covid-19.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du partenariat avec l'organisation non-gouvernementale africaine Speak Up Africa qui œuvre pour le développement durable et l'accès à la santé en Afrique.

Plusieurs légendes du football africain se sont engagées pour la campagne #StaySafeAfrica lancée au stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé, pendant la mi-temps du derby du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) entre le Burkina Faso et le Cameroun.

Parmi les 13 légendes participant à la campagne figurent les anciennes stars internationales camerounaises Rigobert Song et Geremi Njitap ainsi que le Sud-Africain Mark Fish et Khalilou Fadiga du Sénégal. Auxquelles se joints d'an-



ciens internationaux camerounais Jules Onana, Emmanuel Mabouang, Bill Tchato, Gaëlle Enganamouit, Jacques Songo'o, Jean-Claude Pagal, Bertin Ebwelle et Vincent Oganzi.

Le secrétaire général adjoint de la CAF, Anthony Baffoe, ancien défenseur international du Ghana, est également à l'affiche de la campagne.

À travers la campagne

#StaySafeAfrica, les anciennes stars du football africain utiliseront leur influence pour encourager leurs fans à se laver les mains, à porter des masques et à pratiquer la distanciation physique pendant la pandémie.

Soutenue par les légendes du football de la CAF, la campagne Stay Safe Africa pour lutter contre la Covid-19 engage également les communautés et

les décideurs africains à prendre des mesures pour empêcher la propagation du virus.

En plus de ce soutien, la CAF continuera à promouvoir les messages de prévention de Covid-19 et à souligner plus largement l'impact du virus sur des problèmes de santé publique lors du Championnat d'Afrique des Nations Total 2020.



Les nouveaux actes fiscaux

Validité d'un (01) an

Validité de trois (03) mois

REPUBLICQUE TOGOLAISE
Togoli - Liberte - Paix

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

COMMISSARIAT GENERAL
COMMISSARIAT DES IMPOTS
DIRECTION ADMINISTRATIVE

QUITUS FISCAL

NUMERO D'IDENTIFICATION : N° 21 50123456789
AUTRES FORMALITES ADMINISTRATIVES

VALIDITE DE : 01 AN

Le Commissaire des Impôts soussigné atteste que :

CONTRIBUABLE

NOM	PRENOM	PROFESSION	STATUT
ABRESSE	COMMUNE	ARRONDISSEMENT	DEPARTEMENT

Fait à Lomé, le 05/01/2021

SEUL L'ORIGINAL DE CE DOCUMENT EST VALABLE

8201

FEDERER POUR BATIR

REPUBLICQUE TOGOLAISE
Togoli - Liberte - Paix

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

COMMISSARIAT GENERAL
COMMISSARIAT DES IMPOTS
DIRECTION ADMINISTRATIVE

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

NUMERO D'IDENTIFICATION : N° 21 50123456789
AUTRES FORMALITES ADMINISTRATIVES

VALIDITE DE : 03 MOIS

Le Commissaire des Impôts soussigné atteste que :

CONTRIBUABLE

NOM	PRENOM	PROFESSION	STATUT
ABRESSE	COMMUNE	ARRONDISSEMENT	DEPARTEMENT

Fait à Lomé, le 05/01/2021

SEUL L'ORIGINAL DE CE DOCUMENT EST VALABLE

8201

FEDERER POUR BATIR

Les conditions d'obtention des nouveaux actes fiscaux

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité.

QUITUS FISCAL

Sur la période d'au moins un an :

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité ;
- n'avoir jamais fait l'objet d'une mise en demeure ;
- n'avoir jamais subi la retenue spéciale BIC de 15% appliquée sur la valeur en douane

des marchandises importées par des contribuables inactifs ;

- n'avoir pas fait l'objet de rappels d'impôts supérieurs à 15% des impôts émis et/ou déclarés spontanément lors d'un contrôle fiscal ;
- n'avoir jamais posé un acte ou eu un agissement de nature à faire obstacle aux différentes procédures fiscales ;
- n'avoir pas subi une procédure de contentieux douanier concluante.

Organisation internationale du Travail

Contre le travail des enfants, le Togo actif au «*Juste Part*»* *Témoignage d'une ex-enfant travailleuse domestique*

Etonam Sossou

L'Organisation Internationale du Travail (Oit) a lancé une nouvelle campagne dénommée «*Juste Part*» lors de la célébration le 7 janvier 2021 de l'Année des Nations Unies pour l'élimination du travail des enfants. Elle va veiller à ce que l'année des Nations Unies pour l'élimination du travail des enfants soit la percée de la cible 8.7 des ODD et l'engagement plus large de ne laisser aucun enfant derrière lui. «*Juste part va aider les pays ciblés à Construire une large coalition, réunissant tous ceux qui veulent voir la fin du travail des enfants, les politiques qui ont fait leurs preuves et qui apporteront des changements durables.*

En effet, Au cours des 20 dernières années, des progrès ont été réalisés pour s'assurer que 9 enfants sur 10 dans le monde n'est soumis au travail des enfants, à l'esclavage ou à la traite. Toutefois, mettre fin à cette exploitation pour un enfant sur 10 s'est avéré être un défi persistant. La baisse du travail des enfants entre 2012 et 2016 est élevée à un tiers du taux de la baisse pour la période 2008-2012. Les Projections pré-COVID basées sur les taux de progrès de 2012-2016 suggère que 121 millions d'enfants seraient encore en travail des enfants ou en esclavage d'ici la date limite fixée par l'ONU pour éliminer toutes les formes de travail des enfants. Avant même la pandémie, les enfants les plus marginalisés étaient laissés pour compte. Depuis lors, le grand impact économique du

COVID-19 sur les familles les plus pauvres du monde et l'inégale et immorale allocation des 8 000 milliards de dollars de soutien covid-19 qui a fait en sorte que ceux qui avaient le plus besoin d'aide ont reçu le moins de soutien. Cela a rendu la situation encore plus critique et, dans certains pays, une augmentation de 1% de la pauvreté pourrait entraîner une augmentation d'au moins 0,7 % du travail des enfants. Comme l'UNICEF et l'OIT nous ont déjà mis en garde, nous pensons maintenant que nous pourrions voir une augmentation du travail des enfants, de l'esclavage et de la traite dans un premier temps en deux décennies.

Abina, une ex-enfant travailleuse domestique témoigne

Abina 21 ans, a perdu son père très tôt. Cette jeune fille n'a jamais eu la chance d'aller à l'école et a été abandonnée par sa mère à l'âge de sept ans. Elle a été élevée par sa grand-mère à Bissaka, un village dans la préfecture de Bassar (Nord du Togo), avant de partir pour le Nigéria sur proposition d'une entremetteuse. «*Fatiguée des travaux champêtres une dame m'a proposé de m'amener au Nigéria, pour aller vivre avec son enfant et j'ai accepté*», déclare Abina.

Dans les milieux ruraux, bon nombre d'enfants arrêtent les études par manque de moyens des parents pour le travail de «*domestique*» ou personnel de maison à Lomé ou dans les capitales de la sous-région. Dans la majorité des cas, ces enfants

une fois arrivée dans le pays d'accueil sont placés dans des ménages et deviennent la personne à tout faire. Seul l'entremetteur (se), les parents et l'employeur maîtrisent les clauses du contrat de travail.

Chez sa patronne au Nigéria Abina devrait se lever très tôt le matin pour faire le ménage, la lessive, apprêter et accompagner l'enfant de cette dernière à l'école. «*A la fin du mois la femme qui m'a amené au Nigéria vient percevoir mon salaire. elle m'a jamais remis un seul franc*», dénonce la jeune fille.

Grondée, insultée, battue, et frappée par sa patronne, elle a été ramenée un jour dans son village natal sur demande de son oncle paternel. Abina pensait être au bout de ses peines. Très furieux que sa nièce rentre du Nigéria sans sous, son oncle décida qu'elle reparte travailler au Ghana. «*Cinq mois après, une dame, m'informa que ma grand-mère était malade et se trouvait dans un état critique donc je devais envoyer de l'argent pour ses soins. Mais c'était faux, mon oncle avait menti*», raconte Abina. Dès lors elle a décidé d'épargner son salaire de domestique pour s'acheter des pagnes et des ustensiles de cuisine. «*A mon retour du Ghana mon oncle était très remonté contre moi du fait qu'au lieu de lui ramener de l'argent je suis arrivée avec des pagnes et des ustensiles de cuisine*», affirme-t-elle.

Comme Abina, ils sont nombreux, dans le monde, ces enfants obligés de travailler pour assurer leur survie. Pourtant depuis 1919, la com-

munauté internationale s'engageait à protéger les enfants de l'exploitation laborieuse. Depuis, le travail infantile est régi par plusieurs autres grands textes juridiques internationaux. En 2015, la mise en place des Objectifs de Développement Durables s'emparent également de cet enjeu. L'objectif 8,7 qui vise la fin de tout travail infantile d'ici 2025 est particulièrement important. Les objectifs 5 (protection de l'exploitation économique des jeunes filles) ou 16 (lutte contre les abus, violences et exploitation des enfants) sont aussi des lignes directrices au cœur de l'engagement des acteurs de la protection de l'enfance et de la promotion des droits humains.

Malgré les garanties juridiques largement adoptées par les pays, les résultats sont loin d'être satisfaisants.



On note depuis 2000 une évolution à la baisse du nombre d'enfants de 5 à 17 ans contraints de travailler. Mais, en 2019, l'UNICEF fait état de 168 millions d'enfants concernés.

Aujourd'hui, trop âgée pour débiter les études, Abina se forme en métier de coiffure. Elle compte ouvrir

son propre atelier à la fin de la formation, vivre de son métier et s'occuper de ses futurs enfants. «*Le travail domestique n'est pas un sot métier mais il faut avoir au moins le certificat d'étude du premier cycle et négocier toi-même ton contrat*», conseille la jeune fille.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°629 de LOTO KADOO du 08 Janvier 2021

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 630^e tirage de LOTO KADOO avec bonus.

Lors du précédent tirage de LOTO KADOO, des gagnants de gros lots ont été enregistrés à LOME, TABLIGBO, KPALIME et DAPAONG. Dans les autres villes du pays, ce sont essentiellement des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

A LOME, c'est un lot de 1.000.000F CFA, qui a été recensé auprès de l'opérateur 50032.

A TABLIGBO et à KPALIME, ce sont des lots de 1.000.000F CFA, qui ont été enregistrés respectivement sur les points de vente 80027 et 40046.

La ville de DAPAONG n'est pas en reste avec sept lots de 1.000.000F CFA remportés sur le point de vente 10123.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°631 de LOTO KADOO du 22 Janvier 2021

Numéro de base

14 75 01 39 90

Numéros bonus

76 04

LOTO SAM

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°185 DE LOTO Sam du 09 Janvier 2021

Le tirage N°185 du LOTO Sam a eu lieu Samedi 16 Janvier 2021 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Samedi dernier, C'est essentiellement de lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à un million de francs qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs dans toutes les villes du pays.

Toutefois la ville de LOME a recensé un lot de 1.250.000F CFA et un lot de 1.500.000F CFA gagnés sur les points de vente 60329 et 60022

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°187 de LOTO SAM du 23 Janvier 2021

Numéro de base

32 20 82 78 85

Piraterie maritime dans le golfe de Guinée

Maersk appelle à une action militaire

Jean AFOLABI

«*Il est inacceptable de nos jours que les marins ne puissent pas assurer leur travail qui consiste à garantir une chaîne d'approvisionnement vitale pour cette région sans avoir à s'inquiéter du risque de piraterie*», s'offusque Aslak Ross, responsable des normes maritimes à Maersk, basé à Copenhague. «*Le risque a atteint un niveau où une capacité militaire efficace doit être déployée*», estime-t-il.

Maersk, la plus grande compagnie maritime du monde, a exigé une réponse militaire musclée et coordonnée face à la recrudescence des attaques de pirates, des pillages et des enlèvements contre rançon au large

des côtes de l'Afrique de l'Ouest. Selon l'agence Bloomberg, citée par l'agence Ecofin, les enlèvements ont augmenté de 40% dans la région au cours des neuf premiers mois de l'année 2020, par rapport à 2019. Il y a eu 132 attaques de janvier à septembre, contre 119 incidents à la même période de 2019, et la zone représente désormais 95% des enlèvements maritimes mondiaux, selon le Bureau maritime international (BMI).

Le golfe de Guinée, qui s'étend sur 5 700 km du Sénégal à l'Angola, est traversé par plus de 20 000 navires par an. Corridor stratégique, il sert de voie principale pour les exportations de pétrole brut et les importations de carburant raffiné et

d'autres marchandises. Depuis quelques années, les pirates attaquent plus loin en mer avec des armes sophistiquées. «*Les auteurs de tels incidents sont parfaitement conscients qu'il n'y a pratiquement aucun risque d'être pris*», a déclaré Munro Anderson, un associé de la société de sécurité maritime Dryad Global basée à Londres. «*C'est précisément le genre d'incident qu'une coalition navale internationale pourrait atténuer*».

D'ailleurs de nombreux armateurs sont en faveur d'un effort international plus musclé sur le modèle de la réponse militaire aux détournements au large de la Somalie, qui était l'épicentre mondial de la piraterie entre 2001 et 2012, rapporte Ecofin.

Avec l'appui et l'expérience de l'ONG STADD

OTI 1 va expérimenter le recyclage des déchets et l'éducation à l'environnement

(suite de la page 4)

pes d'assainissement des quartiers sur la gestion des ordures ménagères ; l'appui aux CDQ dans les sensibilisations de la population à s'abonner aux services de pré-collecte des ordures ménagères. Cette ONG s'engage également à veiller à la bonne utilisation des infrastructures (centre de transfert, décharge finale et le trac-

teur), à élaborer et soumettre à la mairie des rapports d'activités mensuels, trimestriels, et annuels de la gestion des ordures ménagères dans la commune.

«*Nous tenons à dire merci à l'ambassade de France et à celui des Etats-Unis pour leur appui dans la mise en œuvre de ces deux projets qui, nous espérons, amèneront les*

populations à un meilleur comportement vis-à-vis de leur environnement. Nous espérons également que ces deux initiatives contribueront, un tant soit peu, à changer le visage de la commune Oti 1», confie Gado Bemah.

Il est signalé que l'ONG STADD mène les mêmes activités d'assainissement à Lomé et à Sokodé.



SURFEZ ET PARTAGEZ INTERNET EN TOUTE MOBILITÉ

MIFI ALCATEL 

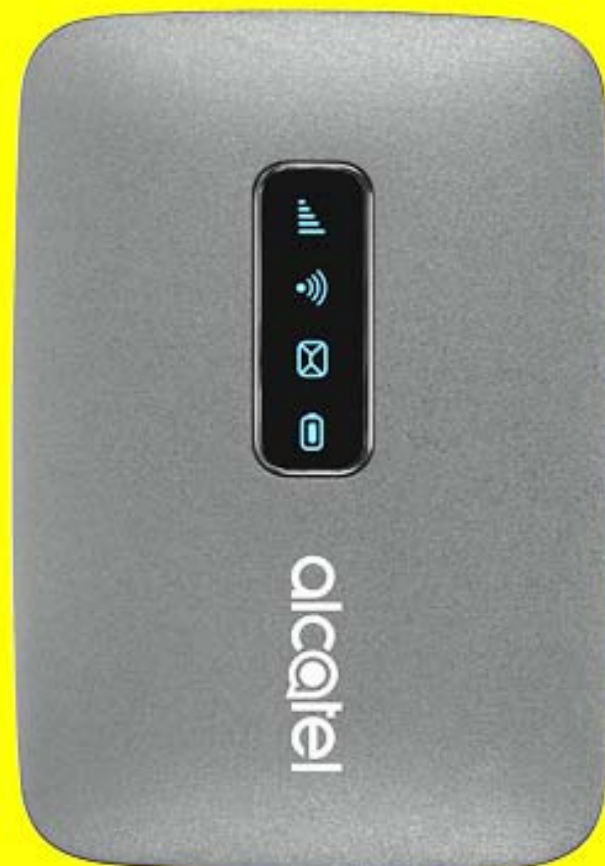
1 Terminal MiFi



+

60 Go

à **39 900 F CFA**



- Avec 4G et profil LTE-Fixe
- Vitesse de téléchargement jusqu'à 150 Mbps
- Compatible : Windows 7/8/8.1/10 (32 & 64 bit), Mac OS X 10.6 ~ 10.10 (32 & 64 bits)
- WiFi hotspot : supporte jusqu'à 32 terminaux
- Batterie : Bonne, 2150 mAh, 8 h en usage et 300 h hors usage.

Promo jusqu'au 31 janvier 2021. Volume de 60 Go utilisable uniquement sur le réseau mobile Togocel. Valable 30 jours.

 @togocom.tg

 @togocom_tg

Service Client : 888 | 119
7 jours/7 de 7h à 21h

togocom.tg